

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JUIN 2025

N°006

OBJET :
AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT 2024
BUDGET PRINCIPAL

Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 33	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 19 juin 2025
---	------------------------------------	-----------------------------------	--

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt six juin, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. ARIAS, Mme DOUTRES, M. BES, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme BERNARD, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme LACUBE, Mme GIOVANNETTI, M. MARTY, Mme BLANC, M. BUSTOS, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX, M. MONTAGNE

EXCUSES : Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS donne pouvoir à Mme GODEFROY, M. LECINA donne pouvoir à M. JORDAN, Mme GASC donne pouvoir à M. LAREDJ, M. OUDDANE donne pouvoir à M. BUSTOS, Mme RIVEL donne pouvoir à M. ICHE, Mme GALBEZ donne pouvoir à Mme BOUTALEB, Mme JULIEN donne pouvoir à M. BELMAS, Mme KERRINCKX donne pouvoir à M. MONTAGNE, M. DUTHU donne pouvoir à Mme BERNARD conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Il appartient au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice précédent, pour permettre sa reprise au budget.

Vu les résultats de l'exercice 2024,

résultat de fonctionnement 2024 :

Résultat antérieur reporté 2.170.000,00 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 5.950.922,54 €

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 8.120.922,54 €,

résultat d'investissement 2024 :

résultat antérieur reporté : - 4.977.197,56 €

résultat d'investissement 2024 : 3.959.292,52 €

Intégration non budgétaire (solde provision) : - 39.789,19 €

Résorption du compte 1069 : - 85.000,00 €

Déficit reporté au BP 2025 : - 1.142.694,23 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement du Budget Principal comme suit :

Affectation à l'investissement : 7.620.922,54 €

Affectation en fonctionnement : 500.000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Pour extrait certifié conforme :

011-211100698-20250626-25409-DE

Le Maire,

Gérard LARRAT

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025

Publication : 03/07/2025